

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à FPU : EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES
DIOIS (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24260053400018

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	53
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	56
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	65
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	67
B11.2 - Liste des établissements publics créés	68
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	69
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	74
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	75
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	77
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	80

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		A
--	--	---

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs
	12 221

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
	479,37

Informations financières – ratios	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	640,20
3 Dépenses d'équipement brut / population	635,35
4 Encours de dette / population (2) (3)	228,95
5 DGF / population	477,52
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47,02
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	31,68 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	119,79 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	36,04 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	75,16 %
	-0,76 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,00 %
- Investissement : 0,00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

* budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

	I	B

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	13 296 976,19	14 757 117,68	1 054 055,75 A1
Investissement	6 013 146,09	6 922 604,18 (3)	-523 706,40 A2
Fonctionnement	7 283 830,10	7 834 513,50 (4)	1 577 762,15 A3
			2 128 445,55

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	226 383,31 III + IV	444 087,92 B1	217 704,61
Investissement	226 383,31 III	444 087,92 B2	217 704,61
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 731 901,85
Investissement	A2 + B2	603 456,30
Fonctionnement	A3 + B3	2 128 445,55

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	85 166,45
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	3 281,00
21	Immobilisations corporelles (3)	35 334,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	102 601,42
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III) 444 087,92
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	444 087,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II A	
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 385 751,69
		=	
	Total de la section d'investissement (2)	5 640 010,00	5 640 010,00
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
		=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	9 888 185,55	9 888 185,55
	TOTAL DU BUDGET (4)	15 528 195,55	15 528 195,55

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

B1

				Montant
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)		
	Libellé			
AP201902	AIRE TRI DIE	23		1 135 960,00
AP2019-01	PLAN MARTOURET	23		0,00
AP201801	POLE PETITE ENFANCE	23		0,00
	TOTAL			1 135 960,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020		0,00
	TOTAL GENERAL			1 135 960,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

		II	
		B2	

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	278 285,00	85 167,00	232 743,00	0,00	317 910,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	365 435,00	3 281,00	364 139,00	0,00	367 420,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	922 550,00	35 333,00	912 115,00	0,00	947 448,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 755 825,00	102 603,00	1 430 097,00	0,00	1 532 700,00
Total des dépenses d'équipement		5 322 095,00	226 384,00	2 939 094,00	0,00	3 165 478,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	825 552,60	0,00	1 477 405,00	0,00	1 477 405,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	35 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	102 951,00	0,00	626 767,00	0,00	626 767,00
Total des dépenses financières		963 503,60	0,00	2 124 172,00	0,00	2 124 172,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 285 598,60	226 384,00	5 063 266,00	0,00	5 289 650,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	273 745,00		320 135,00	0,00	320 135,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 863 885,00		30 225,00	0,00	30 225,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 137 630,00		350 360,00	0,00	350 360,00

TOTAL	8 423 228,60	226 384,00	5 413 626,00	0,00	5 640 010,00
				+	
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
				=	
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 640 010,00	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 502 710,00	444 088,00	1 394 262,00	0,00	1 838 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 661 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 164 700,00	444 088,00	1 394 262,00	0,00	1 838 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	442 537,77	0,00	742 494,76	0,00	742 494,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	423 709,23	0,00	325 000,00	0,00	325 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	603 165,00	0,00	251 408,00	0,00	251 408,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Total des recettes financières		1 473 412,00	0,00	1 321 402,76	0,00	1 321 402,76
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 638 112,00	444 088,00	2 715 664,76	0,00	3 159 752,76

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (10)</i>	1 117 373,00		1 247 755,55	0,00	1 247 755,55
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)</i>	727 565,00		816 525,00	0,00	816 525,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	1 863 885,00		30 225,00	0,00	30 225,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 708 823,00		2 094 505,55	0,00	2 094 505,55

TOTAL	9 346 935,00	444 088,00	4 810 170,31	0,00	5 254 258,31
				+	
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	385 751,69	
				=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 640 010,00	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 744 145,55
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 151 000,00	0,00	1 173 030,00	0,00	1 173 030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 361 485,00	0,00	2 478 790,00	0,00	2 478 790,00
014	Atténuations de produits	1 469 136,00	0,00	1 492 585,00	0,00	1 492 585,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 619 616,00	0,00	1 883 245,00	0,00	1 883 245,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 601 237,00	0,00	7 027 650,00	0,00	7 027 650,00
66	Charges financières	64 770,00	0,00	96 005,00	0,00	96 005,00
67	Charges spécifiques (3)	257 055,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		250,00	0,00	250,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 923 062,00	0,00	7 823 905,00	0,00	7 823 905,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 117 373,00		1 247 755,55	0,00	1 247 755,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	727 565,00		816 525,00	0,00	816 525,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 844 938,00		2 064 280,55	0,00	2 064 280,55

TOTAL	8 768 000,00	0,00	9 888 185,55	0,00	9 888 185,55
			+		
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 888 185,55

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	27 315,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	326 060,00	0,00	373 410,00	0,00	373 410,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 030 338,00	0,00	2 956 595,00	0,00	2 956 595,00
731	Fiscalité locale	4 110 837,00	0,00	2 492 155,00	0,00	2 492 155,00
74	Dotations et participations (3)	1 655 613,00	0,00	1 654 475,00	0,00	1 654 475,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	251 040,00	0,00	168 335,00	0,00	168 335,00
Total des recettes de gestion courante		7 401 203,00	0,00	7 684 970,00	0,00	7 684 970,00
76	Produits financiers	10 289,85	0,00	59 635,00	0,00	59 635,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 411 492,85	0,00	7 764 605,00	0,00	7 764 605,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	273 745,00		320 135,00	0,00	320 135,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		273 745,00		320 135,00	0,00	320 135,00

TOTAL	7 685 237,85	0,00	8 084 740,00	0,00	8 084 740,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 803 445,55
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 888 185,55
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 744 145,55
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – DEPENSES			II D1
---	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	114 855,00	114 855,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 477 405,00	0,00	1 477 405,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	317 910,00	0,00	317 910,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	367 420,00	0,00	367 420,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	947 448,00	1 730,00	949 178,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 532 700,00	28 495,00	1 561 195,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	20 000,00	0,00	20 000,00
27 Autres immobilisations financières (3)	626 767,00	0,00	626 767,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		205 280,00	205 280,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	5 289 650,00	350 360,00	5 640 010,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 640 010,00
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 173 030,00		1 173 030,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 478 790,00		2 478 790,00
014 Atténuations de produits	1 492 585,00		1 492 585,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 883 245,00	0,00	1 883 245,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	96 005,00	0,00	96 005,00
67 Charges spécifiques (9)	700 000,00	0,00	700 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	250,00	816 525,00	816 775,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 247 755,55	1 247 755,55
Dépenses de fonctionnement – Total	7 823 905,00	2 064 280,55	9 888 185,55

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 888 185,55
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES
II
D2
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	742 494,76	0,00	742 494,76
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 838 350,00	0,00	1 838 350,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	30 225,00	30 225,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	251 408,00	0,00	251 408,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		816 525,00	816 525,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 247 755,55	1 247 755,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00		2 500,00
Recettes d'investissement – Total		2 834 752,76	2 094 505,55	4 929 258,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	385 751,69
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTION DU RESULTAT	325 000,00
-------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 640 010,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	40 000,00		40 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	373 410,00		373 410,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 956 595,00		2 956 595,00
731	Fiscalité locale	2 492 155,00		2 492 155,00
74	Dotations et participations (8)	1 654 475,00		1 654 475,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	168 335,00	0,00	168 335,00
76	Produits financiers	59 635,00	0,00	59 635,00
77	Produits spécifiques (8)	20 000,00	320 135,00	340 135,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 764 605,00	320 135,00	8 084 740,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 803 445,55
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 888 185,55
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A		B		C		D		E		F	

DEPENSES											
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP		TOTAL (RAR N-1 + Vote)
							II			III = I + II	
TOTAL		8 423 228,60	1 226 384,00	1 135 960,00	5 413 626,00	0,00	1 547 889,00	3 865 737,00		5 640 010,00	
018 RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		278 285,00	85 167,00	0,00	232 743,00	0,00	25 420,00	207 323,00	317 910,00		
204 Subventions d'équipement versées (9)		365 435,00	3 281,00	0,00	364 139,00	0,00	0,00	364 139,00	367 420,00		
21 Immobilisations corporelles		922 550,00	35 333,00	0,00	912 115,00	0,00	111 550,00	800 565,00	947 448,00		
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		3 755 825,00	102 603,00	1 135 960,00	1 430 097,00	0,00	1 408 525,00	21 572,00	1 532 700,00		
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 322 095,00	226 384,00	1 135 960,00	2 939 094,00	0,00	1 545 495,00	1 393 599,00	3 165 478,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		825 552,60	0,00	1 477 405,00	0,00	1 477 405,00	0,00	1 477 405,00	1 477 405,00	1 477 405,00	
18 Crte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées		35 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
27 Autres immobilisations financières		102 951,00	0,00	0,00	626 767,00	0,00	0,00	626 767,00	626 767,00	626 767,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)											
Total des dépenses financières		963 503,60	0,00	0,00	2 124 172,00	0,00	0,00	2 124 172,00	2 124 172,00		
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 285 598,60	226 384,00	1 135 960,00	5 063 266,00	0,00	1 545 495,00	3 517 771,00	5 289 650,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)		273 745,00			320 135,00	0,00		320 135,00	320 135,00		
041 Opérations patrimoniales (7)		1 863 885,00			30 225,00	0,00		30 225,00	30 225,00		
Total des dépenses d'ordre		2 137 630,00			350 360,00	0,00		350 360,00	350 360,00		

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 5 640 010,00

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

				III	A

		RECETTES					
		Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL		8 923 225,77	444 088,00	4 485 170,31	0,00	4 929 258,31
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		1 502 710,00	444 088,00	1 394 262,00	0,00	1 838 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)		2 661 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			4 164 700,00	444 088,00	1 394 262,00	0,00	1 838 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		442 537,77	0,00	742 494,76	0,00	742 494,76
138	Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		603 165,00	0,00	251 408,00	0,00	251 408,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		4 000,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Total des recettes financières			1 049 702,77	0,00	996 402,76	0,00	996 402,76
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles			5 214 402,77	444 088,00	2 390 664,76	0,00	2 834 752,76
021	Virement de la section de fonctionnement		1 117 373,00		1 247 755,55	0,00	1 247 755,55
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)		727 565,00		816 525,00	0,00	816 525,00
041	Opérations patrimoniales (6)		1 863 885,00		30 225,00	0,00	30 225,00
Total des recettes d'ordre			3 708 823,00		2 094 505,55	0,00	2 094 505,55
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						385 751,69	
Affectation au compte 1068 (8)						325 000,00	
Total des recettes d'investissement cumulées						5 640 010,00	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune révision budgétaire ne doit figurer à l'article 192. (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	II			III = I + II
	TOTAL	8 423 228,60	226 384,00	1 135 960,00	5 413 626,00	0,00	1 547 889,00	3 865 737,00	5 640 010,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	278 285,00	85 167,00	0,00	232 743,00	0,00	25 420,00	207 323,00	317 910,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	145 032,60	25 587,00		136 213,00	0,00	0,00	136 213,00	161 800,00
2031	Frais d'études	121 954,00	59 580,00		69 030,00	0,00	25 420,00	43 610,00	128 610,00
2033	Frais d'insertion	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	10 798,40	0,00		27 500,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	365 435,00	3 281,00	0,00	364 139,00	0,00	0,00	364 139,00	367 420,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041583	Autres grts-Proj infrastruct Int nation	335 054,40	0,00		331 800,00	0,00	0,00	331 800,00	331 800,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	15 380,60	3 281,00		25 839,00	0,00	0,00	25 839,00	29 120,00
21	Immobilisations corporelles	922 550,00	35 333,00	0,00	912 115,00	0,00	111 550,00	800 585,00	947 448,00
2111	Terrains nus	177 800,00	0,00		32 800,00	0,00	32 800,00	0,00	32 800,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00	2 880,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	7 880,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		455 000,00	0,00	0,00	455 000,00	455 000,00
21321	Immeubles de rapport	273 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	43 018,40	0,00		16 165,00	0,00	0,00	16 165,00	16 165,00
2138	Autres constructions	73 500,00	0,00		84 750,00	0,00	78 750,00	6 000,00	84 750,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	134 872,00	12 274,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	14 861,00		42 400,00	0,00	0,00	42 400,00	57 261,00
2158	Autres inst.,matéri,outil. techniques	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	134 458,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
21838	Autre matériel informatique	48 036,62	600,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 600,00

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 331,98	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 333,00	4 718,00	9 000,00	0,00	9 000,00	13 718,00	13 718,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 755 825,00	102 603,00	1 135 960,00	1 430 097,00	0,00	1 408 525,00	21 572,00
2313	Constructions	3 351 170,00	102 603,00	1 430 097,00	0,00	1 408 525,00	21 572,00	1 532 700,00
2315	Install., matériel et outill. technique	15 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	389 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 322 095,00	226 384,00	1 135 960,00	2 939 094,00	0,00	1 545 495,00	1 393 599,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	825 552,60	0,00	1 477 405,00	0,00	1 477 405,00	1 477 405,00	1 477 405,00
1641	Emprunts en euros	767 872,60	0,00	1 466 915,00	0,00	1 466 915,00	0,00	1 466 915,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	47 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	10 050,00	0,00	10 490,00	0,00	10 490,00	10 490,00	10 490,00
168748	Dettes - Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	35 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
261	Titres de participation	35 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
27	Autres immobilisations financières	102 951,00	0,00	626 767,00	0,00	0,00	626 767,00	626 767,00
276351	Créance GFP de rattachement	52 951,00	0,00	599 767,00	0,00	0,00	599 767,00	599 767,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	50 000,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II		III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00				
Total des dépenses financières	963 503,60	0,00	0,00	2 124 172,00	0,00	0,00	2 124 172,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	6 285 598,60	226 384,00	1 135 960,00	5 063 266,00	0,00	1 545 495,00	3 517 771,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	273 745,00		320 135,00	0,00		320 135,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	273 745,00		320 135,00	0,00		320 135,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	24 640,00		25 703,00	0,00		25 703,00
13912	Subv. transf. Régions	4 095,00			2 070,00	0,00	2 070,00
13913	Subv. transf. Départements	11 480,00			27 380,00	0,00	27 380,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	33 115,00			20 700,00	0,00	20 700,00
139146	Attributions compensation investissement	0,00			0,00	0,00	0,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			0,00	0,00	0,00
139178	Autres fonds européens	830,00			0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	322 135,00			39 002,00	0,00	39 002,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	167 450,00			205 280,00	0,00	205 280,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 863 885,00			30 225,00	0,00	30 225,00
21578	Autre matériel technique	0,00			1 730,00	0,00	1 730,00
2313	Constructions	1 863 885,00			28 495,00	0,00	28 495,00
Total des dépenses d'ordre	2 137 630,00			350 360,00	0,00		350 360,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y ait autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	TOTAL	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
						I	II
018	RSA	8 923 225,77	444 088,00	4 485 170,31	0,00	4 929 258,31	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 502 710,00	444 088,00	1 394 262,00	0,00	1 838 350,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	288 600,00	41 881,00	598 410,00	0,00	640 291,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	105 020,00	78 330,00	50 280,00	0,00	128 610,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	122 474,00	31 268,00	287 115,00	0,00	318 383,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	8 000,00	0,00	44 330,00	0,00	44 330,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	81 695,00	0,00	57 575,00	0,00	57 575,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	22 292,00	0,00	22 292,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	22 945,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	132 349,00	85 665,00	54 080,00	0,00	139 745,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	295 504,00	107 829,00	168 924,00	0,00	276 753,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	71 758,00	0,00	15 911,00	0,00	15 911,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	15 180,00	0,00	15 180,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	20 000,00	9 791,00	0,00	0,00	9 791,00	0,00
13278	Autres fonds européens	18 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	336 000,00	89 324,00	80 165,00	0,00	169 489,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 661 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 661 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 164 700,00	444 088,00	1 394 262,00	0,00	1 838 350,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	442 537,77	0,00	742 494,76	0,00	742 494,76	0,00
10222	FCTVA	442 537,77	0,00	742 494,76	0,00	742 494,76	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	603 165,00	0,00	251 408,00	0,00	251 408,00	0,00
276341	Créance Communes membres du GFP	0,00	0,00	19 593,00	0,00	19 593,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	603 165,00	0,00	130 200,00	0,00	130 200,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	101 615,00	0,00	101 615,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00
Total des recettes financières		1 049 702,77	0,00	996 402,76	0,00	996 402,76	0,00

			Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	Chap. / art. (1)			I	II	III = I + II	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles			5 214 402,77	444 088,00	2 390 664,76	0,00	2 834 752,76
021	Virement de la section de fonctionnement		1 117 373,00		1 247 755,55	0,00	1 247 755,55
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		727 565,00		816 525,00	0,00	816 525,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document		13 550,00	13 600,00	5 995,00	0,00	13 600,00
28031	Frais d'études		9 664,00	570,00	0,00	0,00	5 995,00
28033	Frais d'insertion		9 596,00	9 600,00	0,00	0,00	9 600,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure		13 544,00	14 975,00	0,00	0,00	14 975,00
28041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel		5 451,00	5 455,00	0,00	0,00	5 455,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations		200,00	200,00	0,00	0,00	200,00
28041481	Subv. Autres cnes:Bien mobilier, matériel		507,00	510,00	0,00	0,00	510,00
28041482	Subv. Autres cnes:Bâtiments, installations		100,00	100,00	0,00	0,00	100,00
28041512	Subv. Gpt : Bâtiments, installations		675,00	675,00	0,00	0,00	675,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel		511,00	510,00	0,00	0,00	510,00
28041581	Autres gpts-Biens mob., mat. et études		126 120,00	166 925,00	0,00	0,00	166 925,00
28041583	Autres gpts-Proj infrastuct Int nation		6 400,00	6 400,00	0,00	0,00	6 400,00
2804182	Autres org pub -Bât. et installations		4 340,00	5 395,00	0,00	0,00	5 395,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études		2 280,00	1 135,00	0,00	0,00	1 135,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires		0,00	30 290,00	0,00	0,00	30 290,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		29 273,00	15 150,00	92 985,00	0,00	92 985,00
28128	Autres aménagements de terrains		15 150,00	8 665,00	73 515,00	0,00	73 515,00
281318	Autres bâtiments publics		24 140,00	15 865,00	1 135,00	0,00	1 135,00
281351	Autres constructions		15 865,00	19 945,00	16 005,00	0,00	16 005,00
28138	Autres réseaux		19 945,00	18 070,00	18 070,00	0,00	18 070,00
281538	Matériel roulant		210 305,00	129 305,00	129 305,00	0,00	129 305,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		6 250,00	26 505,00	26 505,00	0,00	26 505,00
28158	Autres inst.,matériel,outil techniques		3 108,00	3 110,00	3 110,00	0,00	3 110,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)		5 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)		2 562,00	2 455,00	0,00	0,00	2 455,00
28181	Installations générales, aménagt divers		117 195,00	106 345,00	0,00	0,00	106 345,00
281828	Autres matériels de transport		0,00	525,00	0,00	0,00	525,00
281831	Matériel informatique scolaire		0,00	42 120,00	0,00	0,00	42 120,00
281838	Autre matériel informatique		0,00	1 435,00	0,00	0,00	1 435,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire		3 485,00	22 125,00	0,00	0,00	22 125,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		12 869,00	19 125,00	0,00	0,00	19 125,00
28188	Autres immo. corporelles			30 225,00	0,00	0,00	30 225,00
041	Opérations patrimoniales (9)		1 863 885,00				
2031	Frais d'études		3 886,00		28 495,00	0,00	28 495,00
2033	Frais d'insertion		0,00	1 730,00	0,00	0,00	1 730,00
238	Avances commandes immo corporelles		1 859 999,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre			3 708 823,00		2 094 505,55	0,00	2 094 505,55

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DR 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 33, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

			III
			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
						II			III = I + II
	TOTAL	8 768 000,00	0,00	9 888 185,55	0,00		0,00	9 888 185,55	9 888 185,55
011	Charges à caractère général (3)	1 151 000,00	0,00	1 173 030,00	0,00		0,00	1 173 030,00	1 173 030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 361 485,00	0,00	2 478 790,00	0,00		0,00	2 478 790,00	2 478 790,00
014	Atténuations de produits	1 469 136,00	0,00	1 492 585,00	0,00		0,00	1 492 585,00	1 492 585,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 619 616,00	0,00	1 883 245,00	0,00		0,00	1 883 245,00	1 883 245,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 601 237,00	0,00	7 027 650,00	0,00		0,00	7 027 650,00	7 027 650,00
66	Charges financières	64 770,00	0,00	96 005,00	0,00		0,00	96 005,00	96 005,00
67	Charges spécifiques (3)	257 055,00	0,00	700 000,00	0,00		0,00	700 000,00	700 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		250,00	0,00		0,00	250,00	250,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	321 825,00	0,00	796 255,00	0,00		0,00	796 255,00	796 255,00
	Total des dépenses réelles	6 923 062,00	0,00	7 823 905,00	0,00		0,00	7 823 905,00	7 823 905,00
023	Virement à la section d'investissement	1 117 373,00		1 247 755,55	0,00		0,00	1 247 755,55	1 247 755,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	727 565,00		816 525,00	0,00		0,00	816 525,00	816 525,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 844 938,00		2 064 280,55	0,00		0,00	2 064 280,55	2 064 280,55
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 888 185,55
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

				III
				B

RECETTES

Chap.	Libellé	RECETTES			Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	
	TOTAL	7 685 237,85	0,00	8 084 740,00	0,00
013	Atténuations de charges (2)	27 315,00	0,00	40 000,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	326 060,00	0,00	373 410,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 030 338,00	0,00	2 956 595,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 110 837,00	0,00	2 492 155,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 655 613,00	0,00	1 654 475,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	251 040,00	0,00	168 335,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	7 401 203,00	0,00	7 684 970,00	0,00
76	Produits financiers	10 289,85	0,00	59 635,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	20 000,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 289,85	0,00	79 635,00	0,00
	Total des recettes réelles	7 411 492,85	0,00	7 764 605,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	273 745,00		320 135,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	273 745,00		320 135,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 803 445,55
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 888 185,55
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « procuit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE		TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
							II	III = I + II		
	TOTAL	8 768 000,00	0,00	0,00	9 888 185,55	0,00	0,00	9 888 185,55	9 888 185,55	
011	Charges à caractère général (4)	1 151 000,00	0,00	0,00	1 173 030,00	0,00	0,00	1 173 030,00	1 173 030,00	
60611	Eau et assainissement	2 200,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	
60612	Energie - Electricité	14 950,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
60621	Combustibles	7 500,00	0,00	11 400,00	0,00	0,00	0,00	11 400,00	11 400,00	
60622	Carburants	141 000,00	0,00	126 000,00	0,00	0,00	0,00	126 000,00	126 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	17 350,00	0,00	9 850,00	0,00	0,00	0,00	9 850,00	9 850,00	
60636	Habillement et vêtements de travail	4 720,00	0,00	3 620,00	0,00	0,00	0,00	3 620,00	3 620,00	
6064	Fournitures administratives	3 615,00	0,00	4 680,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00	4 680,00	
6068	Autres matières et fournitures	5 740,00	0,00	15 090,00	0,00	0,00	0,00	15 090,00	15 090,00	
611	Contrats de prestations de services	205 800,00	0,00	200 560,00	0,00	0,00	0,00	200 560,00	200 560,00	
6132	Locations immobilières	7 000,00	0,00	5 145,00	0,00	0,00	0,00	5 145,00	5 145,00	
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	1 620,00	0,00	0,00	0,00	1 620,00	1 620,00	
61358	Autres	6 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61521	Entretien terrains	17 200,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	31 550,00	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	
615231	Entretien, réparations voiries	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	
61551	Entretien matériel roulant	92 700,00	0,00	91 850,00	0,00	0,00	0,00	91 850,00	91 850,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	9 650,00	0,00	0,00	0,00	9 650,00	9 650,00	
6156	Maintenance	29 120,00	0,00	31 525,00	0,00	0,00	0,00	31 525,00	31 525,00	
6161	Multirisques	23 115,00	0,00	25 315,00	0,00	0,00	0,00	25 315,00	25 315,00	
6162	Assur. obligatoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	dommage-construction									
6182	Etudes et recherches	100 215,00	0,00	35 030,00	0,00	0,00	0,00	35 030,00	35 030,00	
6184	Documentation générale et technique	3 675,00	0,00	3 535,00	0,00	0,00	0,00	3 535,00	3 535,00	
	Versements à des organismes de formation	18 400,00	0,00	27 080,00	0,00	0,00	0,00	27 080,00	27 080,00	
6188	Autres frais divers	8 200,00	0,00	8 830,00	0,00	0,00	0,00	8 830,00	8 830,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6231	annonces et insertions	2 700,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	
6232	Fêtes et cérémonies	2 925,00	0,00	4 925,00	0,00	0,00	0,00	4 925,00	4 925,00	

EPCI COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
							Vote de l'assemblée nouvelles	l'assemblée dans le cadre d'une AE	
6234	Réceptions	26 350,00	0,00	26 050,00	0,00	26 050,00	26 050,00		
6236	Catalogues et imprimés	37 383,00	0,00	34 630,00	0,00	34 630,00	34 630,00		
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00		
6248	Divers	5 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00		
6251	Voyages, déplacements et missions	21 274,00	0,00	15 260,00	0,00	15 260,00	15 260,00		
6261	Frais d'affranchissement	18 785,00	0,00	22 850,00	0,00	22 850,00	22 850,00		
6262	Frais de télécommunications	13 155,00	0,00	20 320,00	0,00	20 320,00	20 320,00		
627	Services bancaires et assimilés	5 200,00	0,00	500,00	0,00	500,00	500,00		
6281	Concours divers (cotisations)	9 244,00	0,00	9 595,00	0,00	9 595,00	9 595,00		
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	11 520,00	0,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00		
62878	Remb. frais à des tiers	59 439,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6288	Autres services extérieurs	169 365,00	0,00	302 115,00	0,00	302 115,00	302 115,00		
63512	Taxes foncières	13 860,00	0,00	14 405,00	0,00	14 405,00	14 405,00		
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	0,00	500,00	0,00	500,00	500,00		
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 300,00	0,00	500,00	0,00	500,00	500,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 361 485,00	0,00	2 478 790,00	0,00	2 478 790,00	2 478 790,00		
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	2 500,00	0,00	2 150,00	0,00	2 150,00	2 150,00		
6218	Autre personnel extérieur	3 525,00	0,00	3 525,00	0,00	3 525,00	3 525,00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 419,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 250,00	0,00	100,00	0,00	100,00	100,00		
64111	Rémunération principale titulaires	936 667,00	0,00	1 761 115,00	0,00	1 761 115,00	1 761 115,00		
64112	SFT, indemnité de résidence	38 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64118	Autres indemnités	232 005,00	0,00	637 702,00	0,00	637 702,00	637 702,00		
64131	Rémunérations	422 596,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	279 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	318 103,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 204,00	0,00						

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AE lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	45 000,00	I	0,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 021,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 430,00		0,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6488	Autres	22 000,00		0,00	22 998,00	0,00	22 998,00	22 998,00
014	Atténuations de produits	1 469 136,00		0,00	1 492 585,00	0,00	1 492 585,00	1 492 585,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	221 410,00		0,00	395 795,00	0,00	395 795,00	395 795,00
73913	Revers. taxes urbanisation et environ.	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	181 822,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	796 930,00		0,00	810 314,00	0,00	810 314,00	810 314,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	0,00		0,00	18 180,00	0,00	18 180,00	18 180,00
739221	FNGIR	157 496,00		0,00	157 496,00	0,00	157 496,00	157 496,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	18 180,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7498	Autres revers./dolations, participations	93 300,00		0,00	110 800,00	0,00	110 800,00	110 800,00
016	APA	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 619 616,00		0,00	1 883 245,00	0,00	1 883 245,00	1 883 245,00
65311	Indemnités de fonction	119 050,00		0,00	131 620,00	0,00	131 620,00	131 620,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	7 150,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 350,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00		0,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib.fonds compens. ch. territoriales	11 380,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	715 050,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00		0,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
65733	Subv. fonct. départements	57 000,00		0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00		0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	15 352,00		0,00	17 662,00	0,00	17 662,00	17 662,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	180 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573642	Subv. fonct. régies(personnalité morale)	0,00		0,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	I	0,00	55 000,00 613 232,00	0,00 0,00	0,00 0,00	55 000,00 613 232,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	492 474,00						
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	9 807,00			0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	3,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 601 237,00	0,00	0,00	7 027 650,00	0,00	0,00	7 027 650,00
66	Charges financières	64 770,00			96 005,00	0,00	96 005,00	96 005,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 500,00			95 195,00	0,00	95 195,00	95 195,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 355,00			0,00	0,00	0,00	0,00
661131	Remb. int. emprunt transf. Cnes du GFP	1 625,00			810,00	0,00	810,00	810,00
67	Charges spécifiques (4)	257 055,00			700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	257 055,00			700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			250,00	0,00	250,00	250,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			250,00	0,00	250,00	250,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
Total des charges financières et spécifiques		321 825,00	0,00	0,00	796 255,00	0,00	796 255,00	796 255,00
Total des dépenses réelles		6 923 062,00	0,00	0,00	7 823 905,00	0,00	7 823 905,00	7 823 905,00
023	Virement à la section d'investissement	1 117 373,00			1 247 755,55	0,00	1 247 755,55	1 247 755,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	727 565,00			816 525,00	0,00	816 525,00	816 525,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Déf. différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	727 565,00			816 525,00	0,00	816 525,00	816 525,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 844 938,00			2 064 280,55	0,00		2 064 280,55

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailiser les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 685 237,85	0,00	8 084 740,00	0,00	8 084 740,00
013	Atténuations de charges (3)	27 315,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	27 315,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
6459	Remb.charges sécu,sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	326 060,00	0,00	373 410,00	0,00	373 410,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	150 000,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00
706888	Autres	85 940,00	0,00	97 215,00	0,00	97 215,00
70841	Mise à displo personnel BA,Irégie	56 490,00	0,00	56 140,00	0,00	56 140,00
70845	Mise à displo personnel communes du GFP	0,00	0,00	33 645,00	0,00	33 645,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	12 200,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 050,00	0,00	25 350,00	0,00	25 350,00
70878	Remb. frais par des tiers	15 050,00	0,00	3 560,00	0,00	3 560,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 030 338,00	0,00	2 956 595,00	0,00	2 956 595,00
73211	Attribution de compensation	190 500,00	0,00	203 145,00	0,00	203 145,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	173 250,00	0,00	173 250,00	0,00	173 250,00
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	0,00	0,00	1 834 800,00	0,00	1 834 800,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	666 588,00	0,00	745 400,00	0,00	745 400,00
731	Fiscalité locale	4 110 837,00	0,00	2 492 155,00	0,00	2 492 155,00
73111	Impôts directs locaux	1 436 782,00	0,00	1 523 250,00	0,00	1 523 250,00
73112	Cotisation sur la VAE	314 787,00	0,00	330 600,00	0,00	330 600,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	124 335,00	0,00	116 900,00	0,00	116 900,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	103 646,00	0,00	105 670,00	0,00	105 670,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 706 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milleux aqua, prévent° inond	224 305,00	0,00	215 735,00	0,00	215 735,00
731721	Taxe de séjour	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 655 613,00	0,00	1 654 475,00	0,00	1 654 475,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	310 970,00	0,00	343 042,00	0,00	343 042,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	231 595,00	0,00	231 610,00	0,00	231 610,00
744	FCTVA	5 554,00	0,00	1 397,00	0,00	1 397,00
74718	Autres participations Etat	222 672,00	0,00	117 465,00	0,00	117 465,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	9 940,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74741	Participation communes membres du GFP	5 500,00	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	33 554,00	0,00	33 554,00
74771	Participation Fonds social européen	156 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	0,00	0,00	152 607,00	0,00	152 607,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	137 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	13 377,00	0,00	144 780,00	0,00	144 780,00
74834	Etat-Compens. exonération taxe habitation	0,00	0,00	14 290,00	0,00	14 290,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	97 300,00	0,00	114 800,00	0,00	114 800,00
74888	Autres	464 368,00	0,00	483 430,00	0,00	483 430,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	251 040,00	0,00	168 335,00	0,00	168 335,00
752	Revenus des immeubles	167 860,00	0,00	168 335,00	0,00	168 335,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	83 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 401 203,00	0,00	7 684 970,00	0,00	7 684 970,00
76	Produits financiers	10 289,85	0,00	59 635,00	0,00	59 635,00
761	Produits de participations	1 599,85	0,00	3 303,00	0,00	3 303,00
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	8 685,00	0,00	56 332,00	0,00	56 332,00
7688	Autres	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (3)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
773	Mandats annuels (exercices antérieurs)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 411 492,85	0,00	7 764 605,00	0,00	7 764 605,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	273 745,00		320 135,00	0,00	320 135,00
7761	Déférences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	167 450,00		205 280,00	0,00	205 280,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	106 295,00		114 855,00	0,00	114 855,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		273 745,00		320 135,00	0,00	320 135,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1		0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040 / RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

							IV B1.2
--	--	--	--	--	--	--	------------

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuairel	Devises			
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				8 326 990,00									
1641 Emprunts en euros (total)				7 351 990,00									
00000503764	SA CREDIT AGRICOLE DE LA DRÔME SA	30/03/2011	11/07/2011	370 000,00	F			3,880	3,880	T	X Echéance constante	A-1	
1262950	SA CREDIT AGRICOLE DE LA DRÔME SA	27/01/2017	01/03/2018	1 200 000,00	F			1,190	1,199	A	X Echéance constante	A-1	
1262953	SA CREDIT AGRICOLE DE LA DRÔME SA	27/01/2017	01/03/2018	600 000,00	F			0,530	0,539	A	X Echéance constante	A-1	
2022 900 372C 00001	SA BANQUE POSTALE CAISSE FRANÇAISE FINANCEMENT LOCAL CAFFIL	26/04/2022	10/08/2022	1 021 990,00	F			1,100	1,254	T	F	O	
5114888	EPA CAISSE DES DÉPOTS GROUPE FNC	15/12/2015	01/04/2016	720 000,00	R			1,750	1,853	T	C	A-1	
A1916010000	SA CAISSE EPARGNE EMPRUNT	19/12/2016	25/09/2017	200 000,00	F			0,580	0,508	A	C	A-1	
MON53214EUR	SA BANQUE POSTALE CAISSE FRANÇAISE FINANCEMENT LOCAL CAFFIL	02/12/2019	01/04/2020	1 600 000,00	F			0,700	0,728	T	C	A-1	
MON54266EUR	SA BANQUE POSTALE CAISSE FRANÇAISE FINANCEMENT LOCAL CAFFIL	26/04/2022	01/06/2023	1 640 000,00	F			1,710	1,710	A	X Echéance constante	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (total)				975 000,00									
050233	SA CACIB CREDIT AGRICOLE CORPORATE ET INVESTMENT BANK	07/10/2005	15/12/2006	975 000,00	F			5,410	4,783	A	X Echéance constante	A-1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
									Taux actueliel	Devise				
CAMPING2017		01/01/2002	01/01/2002	0,00	F			0,000	0,000		X	XX	0	A-1
CAUTIONCAMPING2018		01/01/2002	01/01/2002	0,00	F			0,000	0,000		X	XX	0	A-1
CAUTIONCAMPING2020		01/01/2002	01/01/2002	0,00	F			0,000	0,000		X	XX	0	A-1
RESIDENCE2018		01/01/2002	01/01/2002	0,00	F			0,000	0,000		X	XX	0	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				131 275,35										
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00										
1687 Autres dettes (total)				131 275,35										
MAIRIE COMMUNE DE DIE	01/01/2007	15/12/2008	80 932,60	F				4,760	4,739		A	X Echéance constante	A-1	
MAIRIE COMMUNE DE LUC EN DIOIS	15/10/2005	15/12/2007	50 342,75	F				4,360	3,843		A	X Echéance constante	A-1	
Total général			8 458 265,35											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indique la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurobar 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice (17)	ICNE de l'exercice
									Capital	Charges d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			0,00		6 307 476,02				395 122,60	98 503,11	0,00	31 548,38
1641 Emprunts en euros (total)			0,00		5 991 166,02				346 742,60	81 153,07	0,00	30 895,21
00000503764		A-1	192 408,26	F	3.880		19 498,37		7 184,03	0,00	1 490,87	
1262950		A-1	926 069,68	F	1.199		56 757,35		11 020,23	0,00	8 620,68	
1262953		A-1	303 964,26	F	0,539		60 151,86		1 611,01	0,00	1 076,84	
2022 900 372C 00001		A-1	1 021 990,00	F	1,254		0,00		11 241,88	0,00	1 592,60	
5114888		A-1	477 000,00	R	1,853		36 000,00		9 398,50	0,00	0,00	
A191601000		A-1	49 733,82	F	0,508		24 866,92		288,46	0,00	122,60	
MON53214EUR		A-1	1 380 000,00	F	0,728		80 000,00		9 581,06	0,00	2 325,56	
MON54286EUR		A-1	1 640 000,00	F	1,710		69 468,10		30 827,90	0,00	15 666,08	
1643 Emprunts en devises (total)			0,00						0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (10)			0,00		316 310,00				48 380,00	17 350,04	0,00	653,17
050233		A-1	316 310,00	F	4,783		48 380,00		17 350,04	0,00	653,17	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
CAMPING2017		A-1	0,00	F	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
CAUTIONCAMPING2018		A-1	0,00	F	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
CAUTIONCAMPING2020		A-1	0,00	F	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
RESIDENCE2018		A-1	0,00	F	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			0,00						0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)			0,00						0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)			0,00						0,00	0,00	0,00	
1673 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00						0,00	0,00	0,00	

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Emorts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			
				Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		17 897,52			10 483,43	808,36	0,00	13,47
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		17 897,52			10 483,43	808,36	0,00	13,47
006481801			A-1	7 007,10	0,92	F	4.739	7 007,10	333,54	0,00
		0,00	A-1	10 890,42	2,92	F	3.843	3 476,33	474,82	0,00
Total général		0,00		6 325 373,54			405 606,03	99 311,47	0,00	31 561,85

(19) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCE1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****B1.3****B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)													
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00		0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00		0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00		0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00		0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunt à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice soumis suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661/11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

		IV
	B1.4	

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	15 100,01	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	6 325 373,54	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swapoption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0 0,00	
	Montant en euros				0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déca duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €	13-12-2018
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	2138 Autres constructions	10
L	21538 Autres réseaux	20
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	5
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5
L	204183 Projets d'infrastructures d'intérêt national	30
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5
L	2152 Installations de voirie	20
L	2158 Matériel de garage, atelier,	5
L	2158 Petit outillage électronique et informatique	2
L	2177 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	30
L	2182 Autres matériels de transports (chariots, tractopelle)	10
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation caddast	10
L	2031 Frais d'études	5
L	2033 Frais d'insertion	5
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	30
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	5
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	2
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15
L	2128 déchetteries (aménagement quais, revêtements voie, clôture)	15
L	21318 Autres bâtiments publics (garages, ateliers, locaux...)	30
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	20
L	2135 Installations générales, agencement et aménagement construc	20

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	13/12/2018
L	21532 Réseaux d'assainissement	20	13/12/2018
L	21533 Réseaux câblés	20	13/12/2018
L	21534 Réseaux d'électrification	20	13/12/2018
L	21571 Matériel roulant - Voirie	7	13/12/2018
L	21578 Colonne d'apports volontaire des déchets	10	13/12/2018
L	2158 Équipement de garages et ateliers	15	13/12/2018
L	2158 Petit outillage électronique et informatique	2	13/12/2018
L	2182 Camions benne à ordures ménagères	10	13/12/2018
L	2182 Camions porteurs + bennes 30 m ²	7	13/12/2018
L	2182 Véhicules et utilitaires	7	13/12/2018
L	2182 Vélos	5	13/12/2018
L	2183 Matériel de bureau électrique ou électronique	5	13/12/2018
L	2183 Matériel informatique	5	13/12/2018
L	2183 Terminaux et téléphone mobile	1	13/12/2018
L	2184 Mobilier	10	13/12/2018
L	2188 Matériels audiovisuels	5	13/12/2018
L	2188 Petit électroménager	2	13/12/2018
L	2188 Signalisation, banderoles, barrières,	5	13/12/2018

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE	
						E = C - D	
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N							
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires différentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 7 764 605,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)			0,00
		FONCTIONNEMENT (total)			956 606,00
65733	participation Médiathèque départementale	subvention de fonctionnement	EPA DEPARTEMENT DE LA DROME	Département	60 000,00
657358	Convention Démarche Inspiration Vercors	Subvention de fonctionnement labelisation Inspiration Vercors	SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS	Commune	7 852,00
657358	Participation SDED	Subvention de fonctionnement SDED - performance énergétique	SYNDICAT MIXTE SDED SYNDICAT DES ENERGIES DE LA DROME	Département	3 710,00
6573641	convention EPIC OT PAYS DIOIS	subvention de fonctionnement EPIC OT PAYS DIOIS	EPIC OFFICE DE TOURISME DU PAYS DIOIS	Autre personne de droit privé	220 000,00
657381	Portage Espace France Services Die	Subvention de fonctionnement EPLEFPA Le Valentin - portage Espace France Service de Die	EPA CFPFA EPLEFPA / LYCEE AGRICOLE DU VALENTIN	Département	55 000,00
657381	Portage animation LEADER Terres Dauphiné	Subvention de fonctionnement Portage animation LEADER Terres Dauphiné	SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS	Commune	5 000,00
65748	adhésion réseau ANVITA	Subvention de fonctionnement réseau ANVITA	ASSOC ANVITA	Association	300,00
65748	Convention PEDT	Subvention de fonctionnement pour le Projet Educatif de Territoire (PEDT)	ASSOC ESPACE SOCIAL ET CULTUREL ASSOC	Association	5 915,00
65748	Action ludothèque	Subvention de fonctionnement Coopaire de Jeux action ludothèque	ASSOC COOP AIRE DE JEUX	Association	2 500,00
65748	Fonds de garantie Manifestation	Fonds de garantie Manifestations 2023	SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	Etat	15 000,00
65748	convention centre de loisir La Motte	Subvention de fonctionnement centre de loisirs La Motte Chalancen	ASSOC ESPACE SOCIAL ET CULTUREL ASSOC	Association	10 673,00
65748	convention centre social	subvention de fonctionnement centre social	ASSOC ESPACE SOCIAL ET CULTUREL ASSOC	Association	163 592,00
65748	convention centre de loisirs	subvention de fonctionnement centre de loisirs (Die)	ASSOC ESPACE SOCIAL ET CULTUREL ASSOC	Association	45 526,00
65748	convention Lieu Accueil Parents Enfants	subvention de fonctionnement Lieu Accueil Parents Enfants	ASSOC ESPACE SOCIAL ET CULTUREL ASSOC	Association	4 387,00
65748	convention LES 4 JEUXDYE multi accueil	subvention de fonctionnement LES 4 JEUXDYE multi accueil	ASSOC HALTE GARDERIE LES 4 JEUX DYE	Association	64 157,00
65748	convention LES LUCIOLES multi accueil	subvention de fonctionnement LES LUCIOLES multi accueil	ASSOC HALTE GARDERIE LES LUCIOLES ASSOC	Association	16 980,00
65748	convention LES LUCIOLES centre de loisir	subvention de fonctionnement 2022 LES LUCIOLES centre de loisirs	ASSOC HALTE GARDERIE LES LUCIOLES ASSOC	Association	29 075,00
65748	convention GAPE multi accueil	subvention de fonctionnement GAP E multi accueil A petit pas	ASSOC GROUPEMNT ACCUEIL PARENTS ENFANTS	Association	59 302,00
65748	convention GAPE centre de loisirs	subvention de fonctionnement GAPE centre de loisirs ABRACADABRA	ASSOC GROUPEMNT ACCUEIL PARENTS ENFANTS	Association	25 932,00

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	convention ZENFANTS DABORD	subvention de fonctionnement multi-accueil LES ZENFANTS DABORD	ASSOC LES Z ENFANTS D'ABORD	Association	52 160,00
65748	convention PTITS du DESERT	subvention de fonctionnement micro creche PTITS du DESERT	ASSOC LES PTITS DESERT ASSOC	Association	10 160,00
65748	Participation MAM Recoubeau Jansac	Subvention de fonctionnement MAM Bulle de Vie	ASSOC BULLE DE VIE	Association	8 720,00
65748	Participation ADIL	Subvention de fonctionnement ADIL DROME	ASSOC ADIL DE LA DROME	Association	2 700,00
65748	participation Mission Locale Vallée Drôme	subvention de fonctionnement Mission Locale Vallée Drôme	ASSOC PARTENAIRES VALLEE DE LA DROME	Association	16 985,00
65748	participation Mission Locale Drome Pro	subvention de fonctionnement Mission Locale Drome Provence	MISSION LOCALE ASSOC LA DROME PROVENCAL	Association	1 240,00
65748	Participation Théâtre	Subvention de fonctionnement LES AIRES Actions Arts en territoire	ASSOC LES AIRES THEATRE DECAUVILLE JEAN	Association	15 000,00
65748	participation IVDD	subvention de fonctionnement IVDD	ASSOC INITIATIVE VALLEE DE LA DROME DIOIS	Association	9 060,00
65748	participation ADIE	subvention de fonctionnement ADIE	ASSOC ADIE ASSOCIATION DROIT INITIAT ECO ASSOC BIOVALLEE	Association	3 000,00
65748	participation Biovallée	Participation Biovallée	ASSOC ARE TRESOR INTERMEDIAIRE POUR REINSERTION ET EMPLOI	Autre personne de droit privé	12 000,00
65748	Participation détournement OM	Subvention de fonctionnement soutien détournement et gestion aire réemploi	SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST ASSOC BUS USUS L ATELIER MATERIAUTHEQUE	Etat	9 000,00
65748	Subvention territoire accueillant	Subvention de fonctionnement - CTAI accueil intégration	ASSOC MAM VALDEC QUINT M DAMIEN HENSENS	Association	3 000,00
65748	Participation détournement OM	Subvention de fonctionnement soutien détournement et gestion aire réemploi			9 000,00
65748	Participation MAM Maignac en Diois	Subvention de fonctionnement MAM Curieux de Nature			9 680,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

				IV	
				B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	0,51	28,51	17,71	5,80	23,51	
Adjoint - Instructeur ADS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint - secrétaire de mairie	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	3,00
Attaché -Animateur prévention déchets	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché - Chargé de mission PVD	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché - Chargé de mission développement économique	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché - Chargé de mission nature 2000	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Attaché - Chargé de mission planification	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	6,00	0,51	6,51	5,91	0,00	0,00	5,91
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,80	0,80	0,80
Rédacteur - Gestionnaire Leader	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,00	0,80
Rédacteur principal 2ème classe	B							
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	1,37	21,37	16,87	1,00	17,87	
Adjoint technique	C	6,00	0,57	6,57	5,57	0,00	0,00	5,57
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	0,00	1,50
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de maîtrise - Animateur prévention déchets	C	0,00	0,80	0,80	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Technicien - informatique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,64	0,64	0,00	0,64	0,64
Educateur de jeunes enfants	A	0,00	0,64	0,64	0,64	0,00	0,64
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		48,00	2,52	50,52	35,22	6,80	42,02

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint - Instructeur ADS	C	ADM	382	0,00	AL 332-8-3°	CDD
Adjoint - secrétaire de mairie	C	ADM	401	0,00	AL 332-8-3°	CDD
Attaché - Chargé de mission PVD	A	ADM	525	0,00	AL 332-8-3°	CDD
Attaché - Chargé de mission natura 2000	A	ADM	567	0,00	AL 332-10	CDI
Attaché - Chargé de mission planification	A	ADM	567	0,00	AL 332-8-3°	CDD
Rédacteur - Gestionnaire Leader	B	ADM	401	0,00	AL 332-8-3°	CDD
Technicien - informatique	B	TECH	415	0,00	AL 332-10	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Assistante administrative Enfance	C	ADM	371	0,00	AL 332-23 1°	CDD
Chargé de mission Mobilité	A	ADM	525	0,00	AL 332-24	CDD Contrat de projet
Chargée de mission Alimentation	A	ADM	525	0,00	AL 332-24	CDD Contrat de projet
Conseiller numérique	C	ADM	371	0,00	AL 332-24	CDD Contrat de projet
Secrétaire de mairie	C	ADM	387	0,00	AL 332-23 1°	CDD
TOTAL GENERAL						
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

NT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animations.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-12 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justification par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4 pour les emplois dont la quotité de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (<2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-7-5 : Contrat de territoire sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-12 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV			
ANNEXES PATRIMONIALES		B10			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER					
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à SIEGE DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU DIOIS (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.					
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER					
Déception de service public (3) (4)					
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme		
Montant de l'engagement					
Détection d'une part du capital					
15/02/2017 -	DWATTS	SCIC DWATTS	Personne Morale de Droit Privée		
26/10/2018 -	DWATTS	SCIC DWATTS	Personne Morale de Droit Privée		
26/09/2019 -	ACOPREV CENTRALES VILLAGEOISE DU VAL DE QUINT	SAS ACOPREV CENTRALES VILLAGEOISE DU VAL DE QUINT	10 000,00		
26/09/2019 -	DWATTS	SCIC DWATTS	Personne Morale de Droit Privée		
28/11/2019 -	ACOPREV CENTRALES VILLAGEOISE DU VAL DE QUINT	SAS ACOPREV CENTRALES VILLAGEOISE DU VAL DE QUINT	20 000,00		
05/11/2021 -	DWATTS	SCIC DWATTS	Personne Morale de Droit Privée		
15/12/2022 -	DWATTS	SCIC DWATTS	Personne Morale de Droit Privée		
Garantie ou cautionnement d'un emprunt					
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					
Autres	SERVICE DE GESTION COMPTABLE	EPA SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	Collectivité Locale - Groupement de Collectivités		
21/10/2010 - AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE ZAE CHATILLON	SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	EPA SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	19 592,63		
21/10/2010 - AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE ZAE LUC EN DIOIS	SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	EPA SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	13 816,32		
16/12/2010 - AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE ZAE COCAUSE SUD	SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	EPA SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	261 792,76		
12/12/2013 - AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE ZAE COCAUSE SUD	SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	EPA SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	400 000,00		
19/12/2019 - AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE ENERGIE ABATTOIR	SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	EPA SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	97 904,50		
24/09/2020 - AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE ABATTOIR	SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	EPA SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	130 200,00		
23/11/2022 - AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR	SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	EPA SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CREST	11 382,50		

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régime intéressé...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

	DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
SPPEH		03/12/2020	SFP	36 505,00
Autres organismes de regroupement				
SYTRAD	08/10/1998	SFP		661 784,00
SMIGIBA	27/09/2007	SFP		9 285,00
Parc Naturel Régional du Vercors	27/12/2007	SFP		400,00
Parc Naturel Régional des Baronnies	28/02/2012	SFP		1 112,00
SMRD	06/07/2014	SFP		22 000,00
ADN	25/06/2015	SFP		25 000,00
SMEA	28/11/2019	SFP		5 220,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE	ABATTOIR			24260053400034	SPIC	oui
BUDGET ANNEXE	SPANC			24260053400075	SPIC	oui
ZONE ACTIVITES	ZA CHATILLON			24260053400042	SPIC	oui
ZONE ACTIVITES	ZA COCAUSE			24260053400067	SPIC	oui
ZONE ACTIVITES	ZA LUC			24260053400059	SPIC	oui
BUDGET ANNEXE	RESEAU DE CHALEUR	14/03/2019		24260053400109	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	IV
	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 592 260,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 477 405,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 466 915,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	10 490,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		114 855,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	114 855,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 592 260,00	226 384,00	0,00	1 818 644,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 118 258,31	III
Ressources propres externes de l'année (a)		1 051 477,76	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	742 494,76	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	57 575,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276341	Créance Communes membres du GFP	19 593,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	130 200,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	101 615,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 066 780,55	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	13 600,00	0,00
28031	Frais d'études	5 995,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	9 600,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	14 975,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	5 455,00	0,00
28041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	200,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	510,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	100,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	675,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	510,00	0,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	166 925,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	6 400,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 395,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 135,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	30 290,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	92 985,00	0,00
281351	Bâtiments publics	73 515,00	0,00
28138	Autres constructions	1 135,00	0,00
281538	Autres réseaux	16 005,00	0,00
2815731	Matériel roulant	18 070,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	129 305,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	26 505,00	0,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	3 110,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 455,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	106 345,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	525,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	42 120,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 435,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 125,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	19 125,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 247 755,55	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 118 258,31	444 088,00	385 751,69	325 000,00	4 273 098,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 818 644,00
Ressources propres disponibles	IV 4 273 098,00
Solde	V = IV - II (8) 2 454 454,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV – ANNEXES	V
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1	

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante <i>(%, unité ou €)</i>	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		14 537 688,00	7,34	3,98	0,00	578 600,00	7,34
TFPNB		583 333,00	6,53	14,40	0,00	84 000,00	6,53
CFE		1 864 440,00	4,04	25,45	0,00	474 500,00	4,04
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		6 818 182,00	7,10	5,50	0,00	375 000,00	7,10
TOTAL		23 803 643,00	49,86			1 512 100,00	40,79

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

		DEPENSES (1)	
Article (2)		Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			1 182 865,00
1641	Emprunts en euros		1 182 865,00
Acquisitions d'immobilisations			1 630 429,00
2031	Frais d'études		22 000,00
20421	Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et études		6 500,00
2051	Concessions et droits similaires		320,00
2111	Terrains nus		32 800,00
2128	Autres agencements et aménagements		5 000,00
2138	Autres constructions		78 750,00
21534	Réseaux d'électrification		60 000,00
21578	Autre matériel technique		57 261,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		5 000,00
21828	Autres matériels de transport		150 000,00
21838	Autre matériel informatique		2 220,00
2185	Matériel de téléphonie		900,00
2188	Autres immobilisations corporelles		13 718,00
2313	Constructions (en cours)		1 195 960,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
	Autres dépenses éventuelles		0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des dépenses réelles		2 813 294,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		41 095,00
13918	Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables		27 300,00
198	Neutralisation des amortissements		13 795,00
041	Opérations patrimoniales		2 915,00
21578	Autre matériel technique		1 730,00
2313	Constructions (en cours)		1 185,00
	Total des dépenses d'ordre		44 010,00
	TOTAL GENERAL		2 857 304,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECHETTES

		RECHETTES (1)	
Article (2)		Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées			0,00
Dotations et subventions reçues			1 269 670,00

EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DIOIS - Budget COMMUNAUTE DES COMMUNES - BP (projet de budget) - 2023

Article (2)		Libellé (2)	RECETTES (1)	
10222	FCTVA			Montant
1311	Subv. transf. Etat et établissements nationaux			342 865,00
1312	Subv. transf. Régions			589 410,00
1313	Subv. transf. Départements			50 280,00
	Autres recettes éventuelles			287 115,00
				0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		2 500,00	
		Total des recettes réelles	1 272 170,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections		415 000,00	
28031	Amort. frais d'études			2 035,00
28041411	Amort. subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études			13 795,00
28121	Amort. plantations d'arbres et d'arbustes			1 135,00
28128	Amort. autres agencements et aménagements de terrains			26 700,00
281318	Amort. constructions autres bâtiments publics			82 310,00
281351	Amort. install.générales.. des constructions - Bâtiments publics			2 800,00
28138	Amort. autres constructions			1 135,00
281538	Amort. autres réseaux			15 835,00
2815731	Amort. matériel roulant			18 070,00
2815738	Amort. autre matériel et outillage de voirie			129 305,00
28158	Amort. autres installations, matériel et outillage techniques			5 400,00
281628	Amort. autres matériels de transport			101 000,00
281838	Amort. autre matériel informatique			125,00
281848	Amort. autres matériels de bureau et mobilier			855,00
28188	Amort. autres			14 500,00
041	Opérations patrimoniales		2 915,00	
2031	Frais d'études			1 185,00
2033	Frais d'insertion			1 730,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)		0,00	
		Total des recettes d'ordre	417 915,00	
		TOTAL GENERAL	1 690 085,00	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détaillez les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	DEPENSES (1)	
			Montant
011	Charges à caractère général		573 360,00
60611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	1 500,00	
60612	Fournitures non stockées - Energie - Électricité	25 000,00	
60622	Fournitures non stockées - Carburants	125 000,00	
60631	Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	2 000,00	
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	9 000,00	
60636	Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	3 500,00	
6064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	500,00	
6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	3 000,00	
611	Contrats de prestations de services	200 560,00	
61351	Locations matériel roulant	1 620,00	
61521	Entretien et réparations sur terrains	1 000,00	
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	3 000,00	
61551	Entretien et réparations sur voiries	500,00	
61558	Entretien et réparations sur matériel roulant	90 000,00	
6156	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	8 000,00	
615231	Maintenance	7 000,00	
6161	Primes d'assurances multirisques	10 100,00	
617	Etudes et recherches	2 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	11 000,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	
6231	Annonces et insertions	500,00	
6234	Réceptions	1 500,00	
6236	Catalogues et imprimés et publications	2 500,00	
6241	Transports de biens	1 000,00	
6248	Transports de biens et transports collectifs - Divers	15 000,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	2 200,00	
6262	Frais de télécommunications	5 140,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	405,00	
6288	Autres services extérieurs	33 835,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	783 892,00	

		DEPENSES (1)	
Article (2)	Libellé (2)		Montant
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP		2 150,00
641111	Personnel titulaire - Rémunération principale		585 095,00
641311	Personnel non titulaire - Rémunérations		196 647,00
65	Autres charges de gestion courante		683 084,00
6561	Organismes de regroupement		661 484,00
657341	Subventions de fonctionnement aux communes membres du GFP		2 500,00
657358	Subventions de fonctionnement aux autres groupements		1 100,00
657448	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé		18 000,00
66	Charges financières		29 470,00
661111	Intérêts réglés à l'échéance		29 470,00
67	Charges spécifiques		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
	Total des dépenses réelles		2 069 806,00
042	Opérations ordre transf. entre sections		415 000,00
6811	Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles		415 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)		0,00
	Total des dépenses d'ordre		415 000,00
	TOTAL GENERAL		2 484 806,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

		RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)		Montant
Recettes issues de la TEOM			1 834 800,00
7331	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux		1 834 800,00
Dotations et participations requises			373 262,00
744	FCTVA		575,00
74718	Participations Etat - Autres		28 833,00
74758	Participations autres groupements		13 554,00
74888	Autres attributions et participations		330 300,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles			265 915,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		242 215,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures		145 000,00
706888	Autres		97 215,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques		0,00

		RECETTES (1)	
Article (2)		Libellé (2)	Montant
78		Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges		23 700,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		23 700,00
	Total des recettes réelles		2 473 977,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>		<i>41 095,00</i>
77681	Neutralisation des amortissements		13 795,00
777	Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpté résultat		27 300,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>		<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre		41 095,00
	TOTAL GENERAL		2 515 072,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

Présenté par Le PRESIDENT (1),

A Die, le 23/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Die, le 23/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Die, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le PRESIDENT,
A Die, le 23/03/2023
Le PRESIDENT,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Die, le 23/03/2023

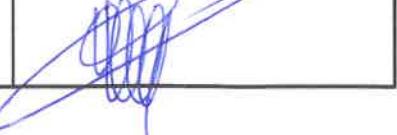
Nombre de membres en exercice : 74
 Nombre de membres présents : 51
 Nombre de suffrages exprimés : 57
 VOTES : Pour : 57
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 15/03/2023

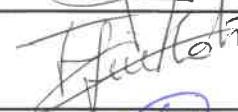
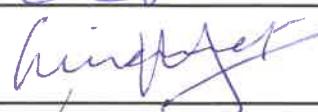
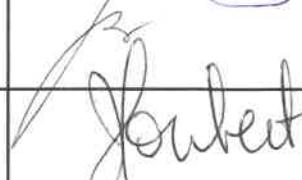
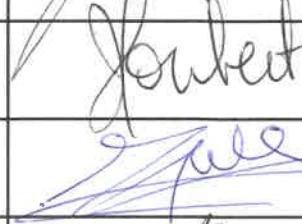
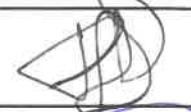
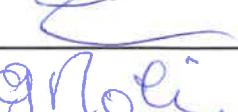
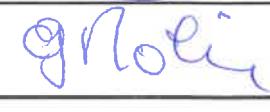
Les membres du Conseil Communautaire,

ALLEMAND MARIE-FRANCE	
ANGIBAUD PIERRE	
ARAMBURU JEAN	
BAUDIN PASCAL	
BECHET THOMAS	
BELVAUX ERIC	
BERNARD LAURENT	
BERTRAND JEAN-PIERRE	
BINET JEAN BAPTISTE	
BIZOUARD ISABELLE	
BOEYAERT JOEL	
BRACHET JEAN-PIERRE	
BRES CHARLES	

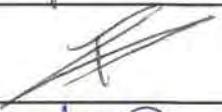
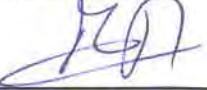
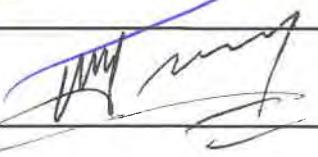
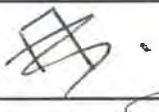
ARRETE ET SIGNATURES

BREYTON CHRISTIAN	
CHEVROT BRIGITTE	
CHARRIER CHRISTIAN	
CHAUVIN DANIEL	
CHEVALLIER MICHEL	
COMBEL LAURENT	
CRQUI LAURE	
DELAGE ROBERT	
DU RETAIL VALERIE	
FALCON MICHELINE	
FATHI HANANE	
FAUCHIER YVES	
FAVIER JEAN-MARC	
FERNANDEZ DANIEL	
FONTAINE YANN	
GAUTIER FRANCOIS	
GERY CLAIRE	

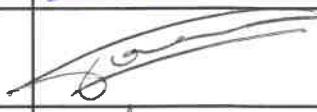
ARRETE ET SIGNATURES

GIRARD ANDRE	
GIRARD SYLVIE	
GUENO NATHALIE	
GUILHOT ALINE	
GUILLEMINOT JACQUES	
GUIRONNET ANNE-LINE	
JOUBERT DOMINIQUE	
JOUBERT VALERIE	
JULIEN MARTINE	
LAVILLE AGATHE	
LECLERCQ MICHEL	
LLORET PHILIPPE	
MATHERON ALAIN	
MEJEAN MAXIME	
MELLET JEROME	
MEYSSONNIER CHARLES	
MOLINA GABRIELLA	

ARRETE ET SIGNATURES

MOLLARD MAURICE	
MONGE FLORIAN	
MONGE NADINE	
MOUCHERON MARYLENE	
MUNOZ MARTINE	
PELLINI CATHERINE	
PERRIER MARION	
PHILIPPE MICHELLE	
PLASSE ISABELLE	
REY CHRISTIAN	
REYNAUD HERVE	
ROLLAND DANIEL	
ROUIT JEAN-PIERRE	
ROUX CAROLINE	
SELLIER BERNARD	
SICARD ERIC	
TESSERON FRANCOISE	

ARRETE ET SIGNATURES

TOURRENG OLIVIER	
TREMOLET GILBERT	
TUZ MICHEL	
VANONI ERIC	
VILLETHIERRY	
VINAY DOMINIQUE	
VINCENT GUELLE	
VINCENT MARTINE	
VISSAT JOSETTE	
WOLF-ROY MARYLINE	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le **29 MARS 2023**, et de la publication le **29 MARS 2023**.

A Die, le **30 MARS 2023**